



Et si l'on parlait d'écologie relationnelle ? La place des pratiques sportives solidaires dans l'écologie corporelle

Pascal Bordes

► To cite this version:

Pascal Bordes. Et si l'on parlait d'écologie relationnelle ? La place des pratiques sportives solidaires dans l'écologie corporelle. Transition récréative et écologie corporelle, Jun 2016, Mirabel, France. hal-01914934

HAL Id: hal-01914934

<https://u-paris.hal.science/hal-01914934>

Submitted on 7 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Et si l'on parlait d'écologie relationnelle ? La place des pratiques sportives solidaires dans l'écologie corporelle.

Bordes Pascal

MCF, UFR-STAPS Paris Descartes, EA 3625 laboratoire TEC,

Résumé :

L'analyse des modalités d'ajustement à nos environnements de vie ne peut faire l'impasse sur la dimension relationnelle des modalités d'engagements corporels. Un certain nombre de formes de transitions récréatives activent le corps « collectif » et l'engagement partagé dans des sensations communes. La relation à la nature physique et matérielle se double alors d'une relation à autrui. Les lieux deviennent indissociables du lien. L'écologie se veut « sociale et solidaire » via des pratiques collaboratives et partageantes qui remettent en cause la seule forme sportive de la compétition excluante. Au-delà des appels à un « sport convivial », dont on peut douter de la possibilité, la logique même de ces pratiques emprunte des pistes trop souvent minorées par la vague sportive : jeux coopératifs et de confiance, pratiques collectives de pleine nature, jeux traditionnels. Face à l'exclusivité de l'antagonisme sportif, se présente la synergie de la connivence et du vivre ensemble ludomoteur. À la « concurrence libre et non faussée » du traité européen d'inspiration libérale répond la « coopération revendiquée et encouragée » de l'entraide des partisans d'une autre écologie relationnelle. Nous illustrerons cette perspective qui, sans nier l'intérêt ponctuel de la logique compétitive portée par les activités sportives, s'attardera à réévaluer le bénéfice sociétal que recèle d'autres formes de pratiques corporelles.

Mots clefs : écologie sociale et solidaire, entraide, compétition partageante, égaux-sphère, convivialisme.

Et si l'on parlait d'écologie relationnelle ?

La place des pratiques sportives solidaires dans l'écologie corporelle.

1. La nature de la « nature » : écologie et environnement

On peut considérer que les transitions à l'œuvre dans l'écologie corporelle récréative se recoupent sur un point : toutes visent à l'exploration de « nouveaux territoires ». L'objectif semble commun qui tend à investiguer un environnement peu ou mal connu, qu'il soit réel ou virtuel. On peut, de façon schématique, envisager trois processus de « couplage » avec ces différents environnements et les façons d'appréhender leur mises en jeu corporelles.

Le triangle des transitions écologiques présenterait, selon nous, trois sommets :

- La Géosphère : Celle des espaces, lieux, ou territoires naturels. Ici, c'est la confrontation avec les éléments physiques ; l'eau, l'air, la terre, le sable, l'herbe, la roche, les déclivités, la pesanteur, les intempéries, qui est au principe de la mise en jeu corporelle.
- La Technosphère : C'est ici le lieu de la rencontre avec les outils, appareils ou autres instruments. Maîtriser une technologie (amplifications corporelles, prothèses), s'immerger dans des scènes fictionnelles (de la réalité virtuelle ou augmentée), tout ici concourt à parcourir des univers techniques et « explorer » leurs potentialités.
- L'Egosphère : Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une démarche d'introspection. La centration sur le soi et les « vertiges de l'intime » (Vigarello, 1981) permet de découvrir, ou redécouvrir, son espace « intérieur ». Il s'agit, en quelque sorte, de trouver ou retrouver « son » chemin, afin de mieux se gérer, de mieux se connaître. Explorer ce territoire inconnu, ou ce nouvel espace, tel est le principe de l'egosphère.

Les processus de transformation actuellement à l'œuvre, depuis, disons la fin du siècle passé, poussent à bout la logique de chacun de ces trois axes, la nouveauté résidant essentiellement dans les multiples croisements que leur combinatoire « transmoderne » permet (Corneloup, 2011). Si le conjugaison de l'egosphère et de la géosphère n'est pas récente – aller au bout du monde pour mieux se trouver –, les développements fulgurants de la technosphère démultiplient les possibles, tant dans l'exploration de l'intime que de l'exploration du monde...et au-delà.

Ce triptyque souffre néanmoins d'un oubli de taille. La rencontre avec les éco-bio-techno-systèmes semble passer sous silence le lien à autrui et la fonction sociale des pratiques physiques. L'écologie corporelle se focalise sur les rapports matériels et peine à prendre en considération les rapports humains. Or, revitaliser le lien à la nature, comme à « sa » nature », que cela soit de façon médiée ou non via les nouvelles technologies, passe aussi par le lien à autrui.

Nous avançons que l'écologie corporelle à l'œuvre dans les transitions récréatives est constitutivement une écologie relationnelle qui renoue avec le fondement anthropologique du vivre ensemble et du partage. Le territoire de la sociosphère, celui de la sociabilité, se doit alors d'être exploré dans le sens d'une meilleure prise en compte d'une « écologie sociale et solidaire ».

2. De l'homme dans la nature... à la nature de l'homme

Nous venons de le suggérer, quelles que soient les modalités de ses mises en œuvre le ressort de l'écologie corporelle récréative est celui de l'exploration de « nouveaux territoires ». Et, dans cette logique, la place de la « nature » apparaît comme centrale, largement portée par le souci écologique lié à la préservation de l'environnement et à l'attention portée au cadre de vie. Le contact sensible avec les « éléments » vise à rééquilibrer notre être au monde et contrecarrer les abus, travers et excès de nos civilisations urbaines technologisées « hors sol ». Que l'on souhaite, via un appareillage sophistiqué ou à l'inverse le plus total dépouillement, explorer « sa » nature, ou à l'opposé se confronter à « la » nature », c'est le principe même de la recherche qui est activée. De ce point de vue, l'axe de la géosphère semble largement privilégié. Ainsi estime-t-on, en France, à 20 millions les pratiquants de « sports de nature » (Source : Pôle Ressources National Sports de Nature. <http://www.sportsdenature.gouv.fr>). La dernière enquête de l'INSEP, précise que la nature est « *le lieu privilégié des expériences sportives* » (forêt, bois, mer, lac, montagne, campagne) » (INSEP, 2010, p. 2).

Parmi ces activités, la randonnée pédestre occupe une place de choix et apparaît comme la pratique phare non seulement parce que « *prise dans son ensemble, (elle) constitue la pratique de base des touristes, quel que soit leur profil, puisqu'elle représente la 1^{re} activité physique des Français en vacances* » (source ; FFR, GTA, CAF, 2010), mais aussi parce qu'elle constitue le modèle canonique à partir duquel les autres pratiques itinérantes de nature peuvent se décliner. Elle illustre sans doute mieux qu'aucune autre cette sensibilité accrue aux questions d'environnement et au développement durable, respectueux de la nature et non invasif, ainsi que le désir d'évasion du quotidien, de dépaysement, de ressourcement et de préservation de la santé. Fondamentalement, la naturalité semble s'inscrire dans un espace de contre valeurs où le naturel, le lent, l'économe et le rural s'opposent systématiquement à l'artificiel, au rapide, au dispendieux et à l'urbain.

Les raisons du succès des activités de nature sont, bien évidemment, à chercher du côté de ces valeurs, mais une autre dimension, rarement mise en avant, occupe néanmoins une place de choix dans les motivations des pratiquants. De fait, il serait bien réducteur de ne s'intéresser à l'écologie corporelle sous le seul angle des lieux et

d'occulter la prégnance des liens. La nature de l'homme de fait-elle pas de lui un être social ?

3. Lien social et convivialité : un point aveugle ?

Une lecture attentive des enquêtes récentes portant sur les pratiques physiques récréatives des français met, en effet, nettement en avant la dimension relationnelle et conviviale. L'« *affirmation des liens familiaux et amicaux* » est classée parmi les deux principales motivations relevées par l'Enquête nationale de l'INSEP en 2002 (Mignon, 2002, 33). À 81%, les répondants de cette même enquête déclarent une « *pratique plutôt en groupe* », ce qui amène les enquêteurs à conclure que « *l'expression d'un certain individualisme est largement tempérée* » (ib). Ce que confirme l'enquête menée en 2010 qui précise que « *convivialité, contact avec la nature santé et entretien physique sont les principales motivations de la pratique des APS* » (INSEP, 2011, p. 5).

Si l'on recentre maintenant plus spécifiquement le point de vue sur les pratiques de nature, la tendance se confirme. En 2010, une publication de la FFR avance que la randonnée est choisie « *pour son aspect convivial* » (FFR, GTA, CAF, 2010, p. 2). En 2011, une étude portant sur l'analyse du marché des sports « outdoor » fait état de l'importance de ce même « *aspect convivial* » (CMA, Haute-Savoie, 2011, p. 19). Enfin, en 2014, l'étude « sportlabgroup et FFR » révèle, elle aussi, l'omniprésence de la catégorie « *convivialité* » (2014, p. 26).

Complétons ces études par une synthèse portant sur cinq enquêtes menées entre 2012 et 2015, cette fois-ci à l'occasion de manifestations festives organisées dans diverses régions de France (FFRP-EMC). Parmi les modalités de motivations auxquelles sont amenés à répondre les participants à ces randonnées pédestres, deux arrivent systématiquement aux deux premières places : « *pratiquer une activité physique* » suivie de « *passer un moment avec ses proches ou des amis* », le critère « *ambiance* » arrivant souvent en troisième position. Les autres motivations apparaissant comme des motifs secondaires dans ce genre de manifestations, notamment s'agissant de la modalité « *santé* ». En conclusion d'une de ces enquêtes, menée en 2015, le rapporteur conclut : « *La rando (...) qui permet aux participants de pratiquer une activité physique, est aussi très appréciée pour sa capacité à rapprocher les publics et à favoriser le bien-être, la détente. On peut noter aussi que la performance n'est en aucun cas recherchée par les participants.* » (FFRP - cabinet EMC, 2015, p. 19).

Ces données mises en regard sont éclairantes en ce sens que, l'un des motifs souvent mis en avant, l'entretien de la santé, est classé systématiquement en dernière position, avec des pourcentages oscillant entre 3 et 14%, alors que la dimension

¹ D'autres travaux évoquent aussi la question du lien social dans les pratiques de nature (Corneloup, 1995; Ferradji, 2006)

relationnelle et conviviale est omniprésente dans ces études, le pourcentage variant de 62 à 74% des réponses.

Curieusement, bien qu'apparaissant comme l'une des motivations fondamentales, la convivialité ou l'être ensemble ne font jamais l'objet de commentaires et de discussions. Le corps mécanique oblitère le corps relationnel. Les aspects organiques recouvrent les motivations de sociabilité masquant la transition en cours de « l'égosphère » à « l'égaux-sphère ». De fait, à côté de l'activation corporelle c'est aussi et presque corrélativement le souci du lien social qui se manifeste dans une logique qui n'est ni compétitive ni individualiste.

4. De *l'homo bellicus* à *l'homo cooperans*. Un malentendu originel.

Nous venons d'en avoir confirmation : le mobile relationnel et convivial s'inscrit pleinement dans ce contre-modèle que nous avons évoqué précédemment. Expression d'une transition, cette orientation s'inscrit-elle en réaction au modèle sportif performant ou ne fait-elle que réactiver un vieux fond anthropologique qui aurait été recouvert par la « modernité » sportive ? Une idée tenace, bien ancrée dans les imaginaires, considère toujours l'opposition, la lutte et l'affrontement contre « l'environnement », au sens large, qu'il soit physique ou humain, comme le mécanisme intime à la source de la réalisation de soi, du progrès, du perfectionnement, voire du bien être. Au fil des décennies, une certaine narration du monde s'est imposée louant les vertus innées de la concurrence. La lutte de chacun contre tous est même devenue une loi d'airain qui lie, par exemple, les peuples européens entre eux. La fameuse « *Concurrence libre et non faussée* » du Traité de Rome (2004) a entraîné pour conséquence la clause de « *no bail out* », ou non sauvetage entre nations (Traité de Lisbonne (2007) et la généralisation de la *compétitivité* (Pacte budgétaire européen, dit « TSCG », 2012) au sein même d'un espace géoéconomique censé rapprocher et unir les peuples.

S'agissant des pratiques physiques, le modèle sportif, depuis ses origines libérales anglaises, a véhiculé et diffusé à échelle quasi planétaire, ce paradigme de la compétition et de la concurrence, mode de vie constitutif de la société marchande et industrielle qui l'a vu naître. S'appuyant sur le modèle darwinien de la lutte universelle et acharnée pour la vie (Darwin, 2009)², le principe concurrentiel généralisé proposé par le sport a constitué une lame de fond qui a remis sur l'étagère des antiquités le patrimoine traditionnel des pratiques ludocorporelles ou des pratiques qui ne rentraient pas dans sa logique. Bien que Darwin explique à de nombreuses reprises que l'expression « lutte » doit être prise au sens « figuré » et « métaphorique », sa réflexion mettra plus de dix ans à s'épanouir pour aboutir à la franche réévaluation de la place de

² On rappellera ici la fascination de Pierre de Coubertin pour l'œuvre de Charles Darwin et la notion de *struggle for life* (Clastres, 2005).

l'aide et du soutien mutuel. Dans « La filiation de l'homme », publié en 1871, Il écrit, « *En résumé, les instincts sociaux qui ont été sans doute acquis par l'homme comme par les animaux, pour le bien de la communauté, ont dû, dès l'abord, le porter à aider ses semblables, développer en lui quelques sentiments de sympathie et l'obliger de compter avec l'approbation ou le blâme de ses semblables* » (Tort, 2013, p.167). Son quasi contemporain, et souvent présenté comme son contradicteur, Pierre Kropotkine, sera, lui, beaucoup plus explicite. Dans son maître ouvrage « De l'entraide », il écrit : « *Les espèces animales dans lesquelles la lutte individuelle a été réduite à ses plus étroites limites, et où l'habitude de l'entraide a atteint le plus grand développement sont invariablement les plus nombreuses, les plus prospères et les plus ouvertes au progrès (...) et notamment l'homme qui va hisser cette capacité au niveau éthique et moral* » (Kropotkine, 1902, p. 365).

En fait, bien davantage qu'un *homo bellicus*, l'homme est aussi, et surtout, un *homo cooperans* qui privilégie la coopération et l'entraide parce qu'elles sont, à terme, bénéfiques pour tous. La compétition, loin de renforcer les espèces les amoindrie. Le lien communautaire, le bien-être relationnel, le partage ne sont plus dès lors considérés comme des sous-produits de luttes interindividuelles mais très directement à la source des progrès humains et des évolutions historiques. C'est bien dans la « nature » de l'homme de privilégier ces qualités sociales que sont l'entraide et la coopération, la compétition n'apparaissant et ne se justifiant que dans des cas particuliers³.

6. Transition récréative et corps social : vers un sport « convivialiste » ?

Cette perspective vient de recevoir, tout récemment, une forte impulsion avec la parution du « Manifeste convivialiste » proposé par le MAUSS (Mouvement Anti Utilitariste en Sciences Sociales) et signé par de très nombreuses personnalités de nationalités et d'horizons divers⁴.

À ces trois questions essentielles : « *Comment gérer la rivalité et la violence entre les êtres humains ? Comment inciter à coopérer pour se développer et donner à chacun le meilleur d'eux-mêmes tout en leur permettant de s'opposer sans se massacrer ? Comment faire obstacle à l'accumulation de puissance, désormais illimitée et potentiellement autodestructrice, sur les hommes et sur la nature ?* » (Manifeste, 2013, p. 25), la réponse du MAUS est le convivialisme ; « *nom donné à tout ce qui dans les doctrines existantes, laïques ou religieuses, concourt à la recherche des principes*

³ Cette perspective est confirmée par les travaux en anthropologie (Robert W.Sussman et Donna Hart, 2005 ; Fry, 2014) et en neurobiologie (Killing *et al.*, 2002)

⁴ L'acronyme choisi par ce mouvement renvoie explicitement aux travaux de Marcel Mauss qui incite à penser le lien social sous l'angle des dons (agonistiques) qui unissent les sujets humains.

permettant aux êtres humains à la fois de rivaliser et de coopérer, dans la pleine conscience de la finitude des ressources naturelles et dans le souci partagé du soi du monde » (ib.). Deux pistes sont envisagées pour matérialiser ce parti pris : le care et le don qui « sont la traduction en acte, concrète et immédiate, de l'interdépendance générale du genre humain » (ib)

Ces deux orientations vont être reprises point par point par la « Charte du sport convivialiste » rédigée sous l'égide du mouvement « Fais nous rêver » (Agence Pour l'Education par Le Sport, 2015). Après avoir précisé que : « *le sport a un pouvoir symbolique fort et qu'il irrigue toutes les sphères de la société, il a un rôle moteur à jouer dans l'invention d'une société nouvelle* » (p. 1), la charte poursuit : « *Le sport que nous défendons ne place jamais la réussite sportive individuelle au-dessus du bien-être relationnel. Il incite au contraire à entrer dans le cycle de la générosité (apprendre à demander, donner, recevoir, rendre) et à s'occuper (prendre soin) de l'autre dans un esprit de réciprocité qui s'exprime dans et hors champ sportif* » (p. 2).

Si la référence au *care* est explicite, ce qui est appelé ici « cycle de générosité » renvoie très précisément à la triple obligation que Marcel Mauss découvre dans le don : « donner, recevoir, rendre », mécanisme qui tisse le lien social et permet de « faire société ».

Selon la « charte du sport convivialiste » on tiendrait, avec ces deux orientations, une possible transition porteuse d'avenir à même de régénérer la logique sportive. Or, à regarder de près le fonctionnement du système sportif, la méprise est flagrante. Tout d'abord parce que, si triple obligation il y a, celle-ci fonctionne sur l'antithèse du paradigme donateur. Le sport est essentiellement primateur. Au « donner, recevoir, rendre », il oppose le « prendre, conserver, accumuler ». Dans le sport on ne « donne » rien en première instance : on prend !! On « prend » l'avantage sur autrui, on « prend » des points, on « prend » le score, on « prend » la corde. Ne « rien lâcher », dans la phraséologie sportive, c'est ne rien céder, ne rien donner. C'est « conserver » l'avantage, voire l'accentuer. L'idéal est de faire quelque chose qui ne puisse pas être rendu : « prendre sans recevoir ; conserver sans donner ; accumuler sans rendre », telle est la logique sportive, logique utilitariste et calculatoire s'il en est, logique du profit et du gain, alors que le don « oblige » à la surenchère, c'est à dire à la perte. À l'inverse du sport, le don est en fait « un jeu à qui perd gagne » (Godbout, 1992, p. 149).

Il en est de même du contre-sens à propos du « care ». Le *care* c'est l'attention portée à autrui, la sollicitude. Le *care* c'est, en fait, la morale de la charité (*caritas*) qui renvoie à un acte volontaire, unilatéral, impliquant une situation inégalitaire et une mise à distance d'autrui, notamment du plus faible. Sa logique est verticale descendante. La charité n'implique aucune rotation des positions, aucun basculement des droits et devoirs. Elle ne remet pas en cause l'asymétrie relationnelle. Au contraire, pourrait-on dire. Elle ne fait qu'enregistrer un rapport de surplomb. Cette option se distingue de

celle de « solidarité » (*solidus = consistant, uni*) valeur sociale qui, elle, est directement liée à la réciprocité. Être solidaire c'est « faire partie d'un tout ». La logique de l'échange est, ici, horizontale égalitaire. Et de fait, si le don appelle la réciprocité, le sport, lui, renvoie à l'irréciprocité, y compris dans quelques cas où l'apitoiement (le « *fair play* ») invite à ne pas trop creuser l'écart en atténuant la domination exercée, forme perverse permettant de marquer d'autant plus son emprise qu'on affiche ostensiblement sa sollicitude.

7. L'écologie sociale et solidaire, voie d'une transition corporelle.

Pour reprendre les propos de Levi-Strauss, la logique sportive est une logique « disjonctive » qui vise à fabriquer de l'inégalité de résultat, de la domination sur autrui et dont seuls les artifices rhétoriques et les ornements rituels parviennent, avec un large succès il est vrai, à donner le change. Comme le souligne Pierre Parlebas : « *cette situation agonale n'est pas dénuée d'intérêt, mais elle doit être maîtrisée et relativisée ; surtout, elle ne devrait être qu'un modèle parmi beaucoup d'autres possibles qui reposeraient davantage sur la coopération, le plaisir de la solidarité et du vivre ensemble. La loi de la cité doit-elle être la recherche de la domination d'autrui ?* » (2013, p. 58).

Face à cette logique de dissociété, il est en effet tentant d'opposer, de façon radicale et frontale une autre logique communautaire, celle des écologies sociales émergentes visant à « construire un écosystème relationnel équilibré et résilient » (www.wix.com/ericbourdeilh/ere) ou encore à promouvoir une « gouvernance écologique » contribuant à « sortir du paradigme actuel, basé sur la compétition pour se tourner vers la coopération et le vivant » (Université Du Nous. www.universite-du-nous.org). Ces tentatives, qui restent à ce jour marginales, ne sont pas sans rappeler les pratiques des organisations communautaires nées au mitan des années soixante-dix.

On sait, toutefois, que pour être porteuses, les transitions sociétales se doivent d'être moins « radicales », plus ouvertes et moins exclusives, mais aussi moins utopiques. Elles ne doivent ni ne peuvent s'adresser qu'à quelques convaincus, pratiquant en circuit fermé, mais irriguer au-delà de poches de résistance dans des lieux et selon des formes qui doivent être acceptés et validés par l'ensemble de la société. Ces transitions doivent aussi reposer sur un choix de pratiques qui visent, justement, à créer du lien et de la sociabilité, jouant, comme l'illustre le paradigme du don, un rôle d'opérateur politique de l'alliance entre les membres d'une société. (Godbout, 2004 ; Sennet, 2012).

Avançons une perspective. Le principe est de s'appuyer sur le patrimoine ludomoteur qui, tout en présentant de nombreuses situations purement agonales, offre aussi une multitude d'autres modèles relationnels. Sans nier l'expression cadrée de la

logique pronatrice des conduites humaines (Lordon, 2006), il s'agit de renforcer effectivement le sentiment de lien, de cohésion et de solidarité. Ne pas exclure les situations agonales, mais les « tenir à distance » de l'exclusivité, en les contrebalançant par des pratiques complémentaires. De sorte que, parallèlement aux situations de stricte opposition, il est possible de proposer des situations de pure coopération, comme les jeux coopératifs ou de confiance. Ces jeux évacuent le modèle gagnant/perdant en posant comme objectif principal la réussite du groupe face à un défi commun (OCCE). Le principe est de construire ensemble la réussite de tous les participants et tout autant, en cas d'échec, de faire vivre une forme de solidarité dans la défaite.

On peut aussi proposer des pratiques présentant des structures d'interactions plus variées. Une grande partie des jeux traditionnels, jeux de notre patrimoine ludomoteur, offre ainsi des configurations relationnelles multiples dans lesquelles relations de coopération et d'opposition « *se séparent ou se mélangent, s'entrecroisent ou se permutent de façon insolite et virevoltante, ce qui offre aux acteurs des expériences relationnelles multiples, déstabilisantes et enrichissantes* » (Parlebas, *ib*, p. 60). Si la notion d'affrontement est toujours bien présente, elle est structurellement organisée de façon à ne pas fixer les rivalités, cristalliser les oppositions et asseoir les dominations. Des changements d'équipes, des affrontements déséquilibrés en nombre ou en pouvoirs trouvent leur issue dans des marques sans comptabilité, des scores régressifs, voire des résultats connus de tous avant même que le jeu ne débute. Ces pratiques ont été refusées par le processus de sportification, parce qu'elles ne correspondant pas au principe d'une compétition excluante. Ils renvoient pourtant, historiquement, aux moyens qu'avaient imaginées, sur le plan des pratiques ludiques, les communautés « pré-sportives », afin d'éloigner le spectre de la domination d'un groupe, ou d'un individu, sur l'autre et les risques de fractionnement social portés par les seules structures agonistiques. Aujourd'hui, par un retournement de l'histoire, la tradition peut se révéler voie de transition. Cette option constitue l'une des réponses à l'interrogation majeure portée par le manifeste convivialiste : « *Comment faire obstacle à l'accumulation de puissance, désormais illimitée et potentiellement autodestructrice, sur les hommes et sur la nature ? Si elle ne sait pas répondre rapidement à cette question, l'humanité disparaîtra.* » (*ib*. 2013, p. 12).

Conclusion

Cette dernière phrase est lourde de conséquences. S'il convient d'intervenir, la question du type et de la nature de cette intervention reste posée. Aujourd'hui, les voies de transition de l'écologie corporelle sont, en effet, assez largement pilotées par le secteur marchand qui, au delà de la récupération, anticipe voire le plus souvent impulse et induit les comportements des « consommateurs » dans une logique d'offre. Constater

et analyser les multiples voies des transitions de l'écologie corporelle est une étape. On peut aussi aller au-delà de ce premier temps nécessaire. Le secteur privé a tôt fait de multiplier l'offre d'objets connectés, de matériels spécialisés, d'activités « tendances » 2.0. L'innovation affecte même la pratique la plus basique. La marche est touchée par le syndrome du « chemin business » qui voit se multiplier les propositions de tous ordres au point qu'un célèbre magazine de consommateurs titraient, il y a peu : « Randonnée ; une affaire qui marche » (Que choisir ? juillet-août 2016, p.16-19). Comment résister quand est ainsi mise en jeu la seule mécanique du désir ? Quelle logique opposer au seul « marchéisme » ?

Nous avançons que l'un des moyens les plus robustes permettant à la fois de ne pas abdiquer face aux seules forces du « divin marché (Dufour, 2007) et de lutter contre les tendances désintégratrices diverses qui menacent d'émiettement notre société reste le domaine de l'éducation nationale, seul lieu, dorénavant, où toutes les composantes de la citée expérimentent et apprennent, au quotidien, le vivre ensemble. Or, on peut constater, par exemple, que les textes officiels qui régissent l'éducation physique scolaire du premier et du second degré d'enseignement accordent une place ténue à l'éducation corporelle à l'environnement. La logique sportive et techniciste de la gestion des déplacements efficaces l'emporte sur la connaissance et l'immersion dans un milieu écologique qui n'apparaît que comme un support de performances (Programmes officiels, 2015). La nature se transforme en stade. Or, de par leur logique, ces pratiques mettent en jeu des modalités de rapport à l'espace, au temps et à autrui, qui invitent, si l'on souhaite conserver leur richesse, à ne pas les réduire à la seule dimension instrumentale (Andrieu, 2011). Las, on constate que l'unique efficacité gestuelle prend le pas sur les émotions et le sensible. La dimension aventureuse et poétique est éliminée (Jeu, 1983). Le climat, l'ambiance, l'atmosphère sont évacués.

Ces mêmes textes n'encouragent pas davantage l'enseignement des jeux sportifs du patrimoine aux réseaux de communications variés. Leur courte présence ne dépasse pas la classe de sixième. Là encore, la « maîtrise de l'affrontement » (Programmes officiels, 2015, p. 48) l'emporte sur la gestion des relations et des conduites sociales. Plus encore, les grands jeux de plaine nature ; jeux d'approche, de guet, d'observation ou de pistes ne sont même pas référencés. Pourtant, il y a la matière à activer un contact original à la nature. « *Les sentiers, les fossés, les arbres, les rochers, le sable, l'eau, le soleil, l'ombre sont perçus autrement quand il faut s'en servir pour fuir, se cacher, approcher, surprendre* » (CEMEA, 1974, p.9).

Force est de constater que l'accompagnement éducatif ayant pour finalité de former un « *citoyen cultivé, lucide et autonome, physiquement et socialement éduqué dans le souci du vivre ensemble* » (Programmes officiels, 2015, p. 48), acteur et non simple agent des transitions à venir, reste rivé aux seules pratiques sportives et demeure

sourd aux évolutions en cours, laissant démuni le futur adulte. La place reste alors dangereusement libre à l'interrogation portée par Jaime Semprun :

« *Quand le citoyen écologiste prétend poser la question la plus dérangeante en demandant : « Quel monde allons nous laisser à nos enfants ? », il évite de poser cette question réellement inquiétante : « À quels enfants allons-nous laisser ce monde ? »* (1997, p. 20).

Bibliographie :

Agence pour l'éducation par le sport. La Charte d'engagement du Mouvement « Fais-nous Rêver ». *Charte du sport convivialiste*, Forum national Educasport, 27-28 septembre 2015.

Bernard Andrieu, *L'écologie corporelle*, 4 tomes, Seguiet-Atlantica, 2011.

Alain Caillé, et al., *Manifeste convivialiste. Déclaration d'interdépendance*, Documents, Le bord de l'eau, 2011.

CEMEA, *Le boustrophédon, jeux de plaine nature, grands jeux*. Editions du scarabée. 1974.

Patrick Clastres, « Inventer une élite. Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive » », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2005/2, n°22, pp. 51-71.

Jean Corneloup, "Les nouvelles formes de sociabilité en escalade", in Jean Pierre Augustin et Jean Paul Callède (dir.) *Les actes du colloque international Sport, relations sociales et action collective*, édition de la MSHA, 1995, pp.199-210.

Jean Corneloup, « La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature », *Développement durable et territoires*, Vol. 2, n° 3 | Décembre 2011, mis en ligne le 04 décembre 2011, consulté le 26 août 2016.

Jean Corneloup, « La naturalité en mouvement : environnement et usages récréatifs en nature », *Nature et Récréation*, n°1, mai 2014, pp. 7-10.

CMA (Chambre des arts et métiers et de l'artisanat) de Haute-Savoie, « Le marché des sports outdoor », Avisé, 2011, 1- 47, www.cma-74.fr.

Charles Darwin, *L'origine des espèces*, Le Monde, Flammarion, 2009. [1859]

Charles Darwin, *La filiation de l'homme et la sélection sexuelle*. Traduction par Edmond Barbier. *Les classiques des sciences sociales*. Edition numérique. Site web: <http://classiques.uqac.ca/>, 2008 [1871]

Dany-Robert Dufour, *Le divin marché*, Denoël, 2007.

Hakim Ferradji, « les associations de raiders, un foyer de coéquipier », *Sociétés*, 4, n°82, 2003, pp. 51-59.

FFR- EMC. Eric Maurence consultant. Etudes économiques. Institut de sondage. 6 bis rue des Jotglars. 66000 Perpignan. « Brevet des randonneurs » (Mayenne, 2012), « Randonnée des huitres de Geneston » (Loire-Atlantique, 2012), « Rando occitane » (Caylus, 2014), « La rando des Jasseries » (Jura, 2015).

Douglas Fry, *Beyond war. The human potential of peace*, Oxford University press, 2007.

Jacques Godbout, *L'esprit du don*, La découverte, 1992.

Jacques Godbout, *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Le Seuil, 2007.

Dona Hart et Robert, S., Sussman, *Man the Hunted. Primates, Predators, and Human Evolution*, Basic Books, 2008.

INSEP, « Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France », *Stat-Info*, Ministère des Sports, Jeunesse, sports et vie associative, n°10-01, décembre 2010.

INSEP, « Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France », *Stat-Info*, Ministère des Sports, Jeunesse, sports et vie associative, n°11, 02, novembre 2011.

Bernard Jeu, *Le sport, l'émotion, l'espace*, Vigot, 1983.

Pierre Kropotkine, *L'entraide. Un facteur d'évolution*, Ecosociété, 2001. [1902]

Frédéric Lordon, *L'intérêt souverain*, Editions la Découverte, 2006.

Patrick Mignon, « Les pratiques sportives des français », *Sciences humaines*, hors série « La France en débat », n°39, décembre 2002/ janvier-février 2003, pp. 32-35.

OCCE (office central de coopération à l'école). « Les jeux coopératifs ».

Pierre Parlebas, « Jeux, sport et politique », *Revue V.E.N*, CEMEA, n°511, avril 2013, pp. 50-63,

Programmes officiels pour les cycles 2, 3 et 4, B.O spécial n°11, 26 novembre, 2015.

James R., Rilling, David A., Gatman, Thorsten, R., Zeh, Giuseppe, Gregory, S., Bernes, Clinton, D., Klits, « A neural basis for social coopération », *Neuron*, volume 35, Issue 2, July, 2002, pp. 395-405.

Jaime Semprun, *L'abime se repeuple*, Editions de l'encyclopédie des nuisances, 1997.

Richard Sennet, *Ensemble. Pour une éthique de la collaboration*, Albin Michel, 2012.

SPORTLABGROUP et FFR, « Etat des lieux de la randonnée pédestre en France », Avril 2014, Source : www.ffrandonnee.fr

Georges Vigarello, « Les vertiges de l'intime », *Le corps... entre illusion et savoirs*. *Revue Esprit*, n°2, 1982, pp. 68-78.

FFRando, GTA, CAF, Snam, « De l'itinérance aux pratiques itinérantes : vers un nouveau tourisme ? *Cabinets Versant Sud et Altimax*, <http://www.ffrandonnee.fr/data/medias/files/GTA10-EtudItin09-Synth-3003-FIN.pdf>, 2010